

# FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE PROJET



## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT SPORTIF RÉGIONAL

*DSR* **2019 2020**

Date limite pour déposer :  
**1<sup>er</sup> mars 2019**

[RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM](http://RLSSAGUENAYLACSTJEAN.COM)  
[/SUBVENTION](#)

**FORMATION / DÉPLACEMENTS  
DES ENTRAÎNEURS**

Date limite pour déposer : **1<sup>er</sup> mars 2019**



## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

<b>Admissibilité</b>	<p><u>L'entraîneur doit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir la demande;</li><li>• Être affilié et en règle avec sa fédération sportive;</li><li>• Demeurer et entraîner dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;</li><li>• Offrir ses services un minimum de 275 heures entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 1<sup>er</sup> mars 2019 auprès d'une seule discipline sportive;</li><li>• Détenir une certification complétée PNCE ou l'équivalent reconnu par sa fédération (preuve).</li></ul>
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation de la formation ou de la compétition extérieure entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020.</li></ul>
<b>Dépenses admissibles</b> <b>*(Preuve obligatoire)</b>	<p><u>Frais de transport (hébergement, essence, repas) reliés à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une formation des entraîneurs;</li><li>• Une compétition extérieure.</li></ul> <p><u>Inscription à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une formation des entraîneurs.</li></ul>
<b>Montant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maximum de 600 \$ par entraîneur.</li></ul>
<b>Obligatoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déclarer les sommes reçues par d'autres instances (fédérations, associations, fondations, etc.);</li><li>• Remettre les pièces justificatives (<i>facture d'hébergement, d'essence, de repas et/ou d'inscription</i>) au maximum 30 jours après la formation et/ou la compétition.</li></ul>
<b>Modalité du versement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un seul remboursement attribué lorsque les pièces justificatives sont reçues.</li></ul>
<b>Non admissible</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande pour plusieurs entraîneurs;</li><li>• Demande s'élevant au-dessus de 600 \$;</li><li>• Demande d'un entraîneur qui n'entraîne pas dans la région;</li><li>• Frais par kilomètre;</li><li>• Formulaire rempli à la main.</li></ul>

**\*\*Important : Enregistrer le formulaire avant de le remplir\*\***

### 1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :			
Courriel :			

### 2. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de la fédération sportive à laquelle le demandeur est affilié :	
Nom de l'organisme auquel le demandeur est affilié (club et/ou association) :	
Nom et prénom du président du club ou de l'association sportive :	
Téléphone du président :	
Adresse courriel du président :	

### 3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

**Cocher les cases qui correspondent à votre profil :**

- Je suis affilié et en règle avec ma fédération sportive;
- J'entraîne dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- J'ai offert plus de 275 heures comme entraîneur entre le 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 1<sup>er</sup> mars 2019;
- J'informerai le RLS des compensations reçues du club, de l'association, de la fédération sportive ou d'autres instances pour les dépenses faisant l'objet de la demande;
- Je détiens une certification complétée du PNCE (*inscrire votre numéro ci-dessous*) :

Numéro PNCE :

#### 4. DÉPENSES ADMISSIBLES

Pour quel(s) type(s) de dépense(s) faites-vous une demande ?

(cocher et remplir les cases)

- Frais de transport pour une formation d'entraîneur** (entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020)
- Frais de transport pour une compétition** (entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020)
- Inscription à une formation d'entraîneur** (entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020)

<b>Nom de la formation ou de la compétition extérieure :</b>			
<b>Montant(s) demandé (s) :</b>		<b>Date :</b>	
<b>Lieu :</b>		<b>Kilométrage :</b>	
<b>Brève description de la formation ou de la compétition extérieure (niveau, objectifs, etc.) :</b>			
<b>Brève description des coûts liés à cette formation ou à la compétition extérieure :</b>			
<b>Autres montants reçus (fédération, associations, fondations, etc.) :</b>			

#### NOTES

Une demande peut avoir plus d'un type de dépense;  
La formation et/ou la compétition extérieure doivent avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020;  
Le montant maximum alloué par entraîneur est de 600 \$.

**\*\*Important : Enregistrer le formulaire une fois complété\*\***

## 5. LISTE DE VÉRIFICATION DU DEMANDEUR

- Le formulaire de demande est acheminé au RLS avant le 1<sup>er</sup> mars 2019;
- Tous les critères d'admissibilités sont respectés;
- Les pièces justificatives seront remises au RLS au maximum 30 jours après la formation. Aucun rappel ne sera fait;
- Les compensations reçues du club, de l'association, de la fédération sportive ou d'autres instances pour les dépenses faisant l'objet de la demande seront déclarées au RLS.

*Si vous ne répondez pas à toutes les conditions, votre demande sera rejetée avec la mention « Ne se conforme pas aux exigences du programme »*

## 6. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en sport qui est responsable du Programme de soutien au développement sportif régional – DSR.

Alexandra Larouche, agente de développement en sport  
Regroupement loisirs et sports - Saguenay-Lac-Saint-Jean  
414, rue Collard Ouest  
Alma (Qc) G8B 1N2  
Tél. : (418) 480-2228 poste 223  
Courriel : [agent.sport@rls-sag-lac.org](mailto:agent.sport@rls-sag-lac.org)

## 7. RETOUR DU FORMULAIRE

Alexandra Larouche, agente de développement en sport

Courriel : [agent.sport@rls-sag-lac.org](mailto:agent.sport@rls-sag-lac.org)  
Tél. : (418) 480-2228 poste 223